

janvier 2023 - n°59



SEMPER

FIDELIS

BULLETIN
DE L'AMICALE
de l'ISM-LAPRO



L'Institution - La Providence

Amicale des Anciens de l'Institution La Providence
2, rue du Collège - CS 31863 - 35418 Saint-Malo
aism@free.fr - 02 99 40 74 87
www.aism-lapro.com

SOMMAIRE

EDITO P.1

Le mot de la Présidente

Le mot du Chef d'établissement

NOËL P.2

SOUVENIRS ET ANECDOTE P.3

PORTRAIT DE GÉRARD MAHÉ P.4

LA PAGE DES LYCÉENS P.5

TÉMOIGNAGES P.6&7

HOMMAGE À JACQUES LECLANCHÉ P.8 à 12

NOS PEINES - POÈME LE VIEUX COLLÈGE P.13

Merci de ne pas oublier de régler vos cotisations, c'est important pour la vie de notre association!

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES

26€ Pour les anciens élèves

10€ Pour les autres membres associés (conjoints, directeurs, professeurs employés)

Gratuit Pour les jeunes anciens pendant les 5 ans qui suivent leur départ du lycée.

ADHÉSION OU RENOUVELLEMENT

Nom de naissance :

Prénom :

Nom marital :

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Email :

Années de présence à l'ISM-LAPRO : de à

Règle sa cotisation de.....€ par chèque à l'ordre de l'Amicale ISM-LAPRO.

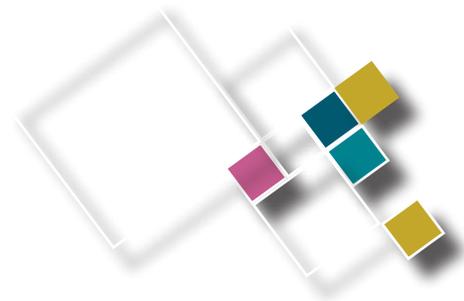
et à adresser à la présidente : Catherine ETRAVES LE-HERAN - 37 rue des cédres - 35430 SAINT-GUINOUX.

Votre cotisation est à renouveler chaque année, au mois de janvier. MERCI.

Le Bulletin de l'Amicale / Semper Fidelis

Directeur de publication : M. Joby

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2022 a été l'année du retour à la normale et nous avons été heureux de pouvoir à nouveau nous réunir et mettre en route ou soutenir de nouveaux projets. Notre assemblée générale a pu se dérouler normalement le 22 mai, dans l'auditorium du lycée que certains d'entre vous ont pu découvrir. Deux nouveaux membres nous ont rejoint au sein du conseil d'administration et nous les accueillons avec grand plaisir. Il s'agit de Gérard Mahé et de Christophe Cadiou. Vous trouverez dans ces pages le portrait de Gérard, et pour Christophe, vous le découvrirez dans notre prochain bulletin.

Nous avons entrepris le chantier des archives en procédant à un premier tri. Nous remercions d'ailleurs Monsieur Vivien Joby d'avoir mis à notre disposition ce local tout neuf et parfaitement isolé au sous-sol de l'ancienne chapelle. Merci également au personnel technique du lycée qui a procédé au déménagement. Sans eux, cela aurait été impossible.

Et puis le 11 juin, les élèves des promos Bac 1972 et 1973 se sont réunis pour fêter les 50 ans de leur Bac. Beau succès puisqu'avec les conjoints, pas loin de 200 personnes se sont retrouvés dans les murs de leur « vieux collège ». Que d'émotions pendant ces deux jours, magnifiquement orchestrés par une équipe organisatrice motivée ! Bravo à eux !

Cela peut donner des idées aux anciens élèves d'autres promotions ! Nous restons à leur disposition pour les aider dans leur projet.

Pour entamer cette année 2023, l'ensemble du conseil d'administration se joint à moi pour vous offrir ses meilleurs vœux, de santé, de convivialité et de sérénité..

Catherine Etraves Le-Héran
Présidente AAISM
Semper Fidelis



LE MOT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Chers anciens élèves,

Depuis 2020 nous passons de Charybde en Scylla, d'une infection virale planétaire à une infection totalitaire aux portes de l'Europe. Rester ancré dans l'Espérance, naviguer vers la bonne nouvelle, n'est pas chose aisée pour les éducateurs que nous sommes, qui doivent entraîner à leur suite la jeunesse dont nous avons la charge.

Pourtant, en dépit des vents contraires nous tenons la barque à flots et poursuivons l'œuvre éducative de l'Institution-La Providence, initiée voilà bientôt 900 ans, « à l'ombre de la cathédrale ». Avec toute la force puisée dans nos racines et l'amitié de notre communauté éducative, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2023 qui s'élanche.

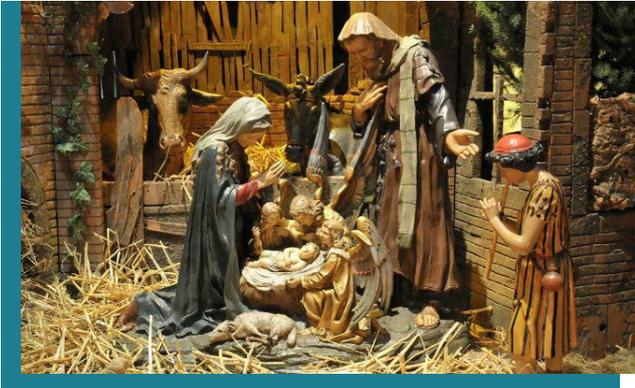
Dans la grande histoire de l'établissement se distinguent aussi de plus courtes périodes, telles ces promotions qui ont marqué leur temps. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accueilli certains d'entre vous l'an passé, quelques 50 ans après l'obtention du baccalauréat préparé dans l'établissement. Ce fut une joie. Nous n'avons pas souvent l'occasion de voir ce que deviennent nos jeunes quelques années après leur terminale, alors comment ne pas apprécier des retrouvailles après une vie d'adulte déjà bien remplie... promo suivante svp !

En attendant, que la route de chacun se poursuive dans la joie et que l'eutrapélie soit vôtre (merci à Hervé d'enrichir chaque année notre vocabulaire).

Bien sincèrement,

Vivien JOBY
Chef d'établissement

NOËL



NOËL

Le ciel est noir, la terre est blanche;
- Cloches, carillonnez gaîment! -
Jésus est né; - la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.

Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid;
Rien que les toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.

Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit enfant Jésus,
Et pour l'échauffer dans sa crèche
L'âne et le boeuf soufflent dessus.

La neige au chaume coud ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers: "Noël! Noël!"

Poème de Théophile Gautier

NOËL

Qui donc nous a parlé d'espérance, et d'un enfant roulé de langes
NOËL

Voici venir pour les enfants le rêve doucement bercé toute l'année.

NOËL, la première émotion pour un petit et pour nous,
le plus grand espoir tout endemeurant le plus grand mystère

UN ENFANT.

Il fallait bien un enfant pour annoncer un commencement.
Un visage de tout petit qui porte l'inouï dans notre histoire.

NOËL, très simplement, le message de quelque chose qui renaît à
chaque fois, une naissance perpétuelle,
qui vient pour transformer l'humanité.

La bonne nouvelle c'est l'espoir que nous apporte cet enfant.

Il est là dans nos cœurs à travers les tempêtes,
à travers nos souffrances.

Et c'est cet enfant qu'on appelle espérance.

Joie et douceur, NOËL dans tous les cœurs.
C'est ce que l'équipe de l'amicale vous souhaite.



Brigitte Debos, vice -présidente AAISM .

Les années où la liberté d'expression était reine, et pourtant respectueuse.

Anecdote d'un élève de 1968, devenu professeur à son tour.

Philippe se plaint d'avoir une classe difficile, mais il y a des classes comme cela, plus turbulentes que les autres.

Celle-ci, par exemple, au collège de Saint-Malo.

En jetant un coup d'oeil sur le cahier de punitions du malheureux chargé d'éduquer ces chenapans, voici ce que j'ai lu :

Élève César : fait sans arrêt les commentaires. "

La Fayette : amuse la galerie.

Élève Robespierre : sème la terreur

Tarzan : fait le singe

Vercingétorix : fume des gauloises en classe

Élève Pasteur : fait enrager ses camarades

Élève Minus : gêne ses camarades avec ses jambes placées 3 bancs devant lui.

Élève Cléopâtre : fourre son nez partout.

Élève Anquetil : perd toujours les pédales.

Zitronne : monte sur ses grands chevaux.

Élève Letaconnoux : chante en classe.

Élève Aznavour : menace d'appeler sa "mamma".

Élève Blaise : se peigne le bouc.

Élève Pondelalma : fait le Zouave.

Élève Sheila : croit que l'école est finie.

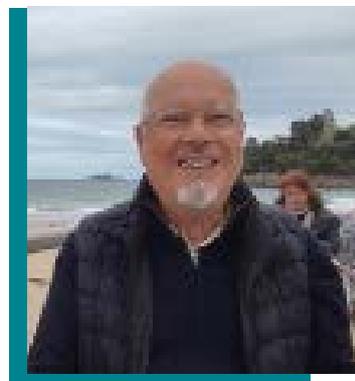
Élève David : ne fait qu'embêter son voisin Goliath.

Comment voulez-vous travailler dans des conditions pareilles ?

Philippe Le Trouit (l'élève puni)



PORTRAIT DE GÉRARD MAHÉ



NOUVEL ADMINISTRATEUR DE L'AAISM.

Je suis entré au Collège en septembre 1963 en classe de sixième II section classique. Tellement classique que j'ai fait du grec à partir de la quatrième, et ce jusqu'à ma Terminale de 1970. Cette année-là, j'ai lamentablement, et de façon assez imprévisible, échoué au baccalauréat et j'ai dû recommencer une année supplémentaire. J'ai donc eu mon bac en juin 1971 (seulement avec mention assez bien, m'a-t-on fait remarquer à l'époque !).

Après une licence en droit des affaires obtenue (cette fois sans redoublement) en juin 1975, j'ai effectué mon service militaire à la Trésorerie de la 3ème Région Militaire de Rennes et je suis ensuite parti à l'Ecole Nationale des Impôts à Clermont-Ferrand d'où je suis sorti diplômé le 31 juillet 1978. Je me suis marié le 5 août 1978.

J'ai effectué toute ma carrière d'inspecteur des impôts en Mayenne en qualité de rédacteur au contentieux puis, en août 1995, je suis parti à Clamecy, dans la Nièvre, pour diriger le centre des impôts. Professionnellement, c'était bien mais ceux qui connaissent Clamecy ne s'étonneront pas que durant ces deux années d'exil, nous habitions à Auxerre, dans l'Yonne.

Nous sommes revenus en Mayenne et, à partir de novembre 1997, j'ai dirigé le centre des impôts foncier de Laval et le service des Domaines jusqu'en juin 2005, puis le centre des impôts de Laval et la brigade de vérification de fiscalité immobilière jusqu'au mois d'août 2008. A cette date, tout en continuant d'habiter Laval où mon épouse enseignait, j'ai été nommé responsable de l'Hôtel des Finances Publiques de Château-Gontier qui a eu l'honneur, le vendredi 13 mars 2009 à 13 heures, d'être le premier établissement né de la fusion de la Direction Générale des Impôts et de la Comptabilité Publique. J'y suis resté jusqu'à ma retraite, que j'ai prise le 1er avril 2016 après avoir été nommé administrateur des finances publiques à titre personnel.

Parallèlement, de 1982 à 1995, j'ai animé chaque année des stages nationaux de formation professionnelle, notamment à destination des inspecteurs de fiscalité immobilière ou des nouveaux rédacteurs au contentieux ; en outre, pendant seize ans, soit de 1988 à 1995 et de 2001 à 2010, j'ai, en qualité de vacataire, enseigné le droit à l'IUT de Laval, département Techniques de Commercialisation.

Sur un plan familial, je me suis donc marié le 5 août 1978 et c'est l'abbé Aubin qui a concélébré la cérémonie à la cathédrale de Saint-Malo. Mon épouse, Anne-Marie, professeure des écoles aujourd'hui en retraite, et moi, nous avons trois filles (1980, 1983 et 1988) et, désormais, quatre petits-enfants (2011, 2015, 2017 et 2019) domiciliés dans les Yvelines. Ils passent la plupart des vacances scolaires chez nous, à Dinard.

Nous nous sommes définitivement retirés à Dinard en octobre 2017, après avoir vendu notre maison de Laval ainsi que la petite maison de pêcheurs dinardaise que nous avons achetée en 1990 et restaurée sans relâche pendant plus de vingt ans. Outre le jardinage, je pratique la lecture, la peinture à l'huile et l'aquarelle, l'écriture, la cuisine et la marche.

Je n'ai pris la décision d'adhérer à l'Amicale des Anciens Elèves que depuis ma retraite. Pourtant, lors du Bac +20, en 1991, j'avais revu les locaux et la plupart de mes anciens amis et nous avons beaucoup apprécié cette rencontre. Mais j'attendais sans doute d'avoir du temps libre ! J'espère sincèrement que d'autres anciens, comme moi, rejoindront l'Amicale qui aurait bien besoin aussi des plus jeunes.

Ce ne fut pas toujours drôle mais j'ai toujours mesuré à sa juste valeur la chance que j'avais eue d'être élève au Collège ! Ce n'est pas la nostalgie qui m'a fait adhérer à l'Amicale des Anciens ; cela tiendrait plutôt de la reconnaissance, de l'affection, oserais-je dire, et certainement d'un sentiment d'appartenance à une Institution.



Un groupe de lycéens, rédacteurs du journal du lycée « Le Kelaouen » ont interviewé leur professeur de philosophie, M. Le Louedec.

Ils ont accepté que nous reproduisions, avec l'accord de M. Le Louedec, l'intégralité de cet interview dans notre bulletin.

Un professeur ne devrait pas dire ça :

« La culture est une notion qu'on abordait dans l'ancien programme, en philosophie, et qui a été remplacée par la notion de nature. »

M. Le Louedec, professeur de philosophie

POURQUOI AVOIR CHOISI LA PHILO ?

J'ai découvert la philo en terminale, comme vous, et j'ai eu non seulement un prof passionnant mais aussi une rencontre avec la discipline. Je pense que j'ai découvert la philosophie, au moment où, personnellement, j'étais prêt. (On ne l'est pas forcément toujours).

POURQUOI AVOIR CHOISI D'ÊTRE PROFESSEUR ?

Je n'ai pas choisi d'être professeur, c'est le métier qui est venu à moi. J'enseigne depuis 7 ans et avant ça, j'ai exercé plusieurs activités professionnelles. C'est une opportunité qui est arrivée, quand on m'a proposé d'enseigner et j'ai accepté.

QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ PAR RAPPORT AU MÉTIER DE PROFESSEUR ?

Avant d'être professeur, j'ai été comédien pendant quelques années à Paris et en région parisienne. Il y a quelques similitudes entre le métier de comédiens et celui de prof : on parle devant un public, on raconte des histoires, on a la volonté de captiver un public. Ce qui me plaît : transmettre, faire partager le plaisir que j'ai avec la philosophie, éveiller les consciences peut-être.

NOTRE THÈME ÉTANT LA CULTURE, NOUS VOULIONS SAVOIR SI VOUS AVIEZ UN RAPPORT PARTICULIER À CELLE-CI ?

Je lis énormément, c'est une de mes activités favorites, notamment des livres sur la philosophie. Quand j'aais une vingtaine d'années,

j'ai lu « le Seigneur des Anneaux », et ça a vraiment été pour moi une vraie révélation : j'étais à la découverte d'un nouveau monde. Et puis, plus récemment j'ai lu Laurent Gaudé « Le Soleil des Scorta ». Au niveau musique, peinture, c'est un peu en second plan : j'écoute très régulièrement de la musique mais en courant ; cependant, je ne suis pas au courant des dernières tendances, je ne suis pas à la page du tout. Alors pour moi la culture, c'est une ouverture au monde, une nourriture.

EN RAPPORT AVEC LA CULTURE, PENSEZ-VOUS POUVOIR FAIRE UN RAPPROCHEMENT ENTRE UN PHILOSOPHE, UN MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE, ET LE THÈME DE LA CULTURE ?

Il y a une philosophe en l'occurrence, c'est Hannah Arendt, qui a beaucoup réfléchi, pensé sur la culture. Notamment dans un de ses ouvrages, « La Condition de l'homme moderne », où elle met en perspective, en évidence, à la fois à travers de notre culture (occidentale en l'occurrence), les dérives, et les bienfaits. Elle s'interroge vraiment sur la place de la culture dans la vie de chacun, et dans la construction de chacun et des civilisations.

POUR REVENIR À VOTRE ENSEIGNEMENT, EN TANT QUE PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, QUELLE EST SELON VOUS, LA DIFFICULTÉ D'ENSEIGNER À UNE GÉNÉRATION UN PEU CONNECTÉE ?

Comme vous l'avez vu, je bannis les tablettes

de l'enseignement. Je pense que la philosophie n'a pas besoin d'autre chose que de la pensée. Les nouvelles technologies peuvent être un moyen pour vous de prendre des cours, avoir, même une dimension ludique, mais pour ce qui est du coeur de la philosophie, nous n'en avons pas besoin. La difficulté à enseigner cette matière aujourd'hui est, je pense, que vous n'êtes plus du tout pour la plupart d'entre vous, habitués à lire les textes longs. La génération du zapping c'est un peu ça, on lit des petits bouts, puis si cela ne nous intéresse pas, on passe à autre chose. Alors, imaginez un livre ! Un autre effet de l'utilisation du numérique c'est que lorsque vous vous exprimez à l'écrit, ce sont par des phrases très courtes, des paragraphes courts. Je pense qu'il y a un amoindrissement, peut-être, de votre capacité à développer un propos, et en philo c'est ce qu'on demande. Avec le numérique, on vous invite à vous exprimer en phrases très courtes, comme Twitter... C'est donc cela la principale difficulté, en tous cas en philosophie.

AVEZ-VOUS EFFECTUÉ UN VOYAGE QUI VOUS A MARQUÉ ?

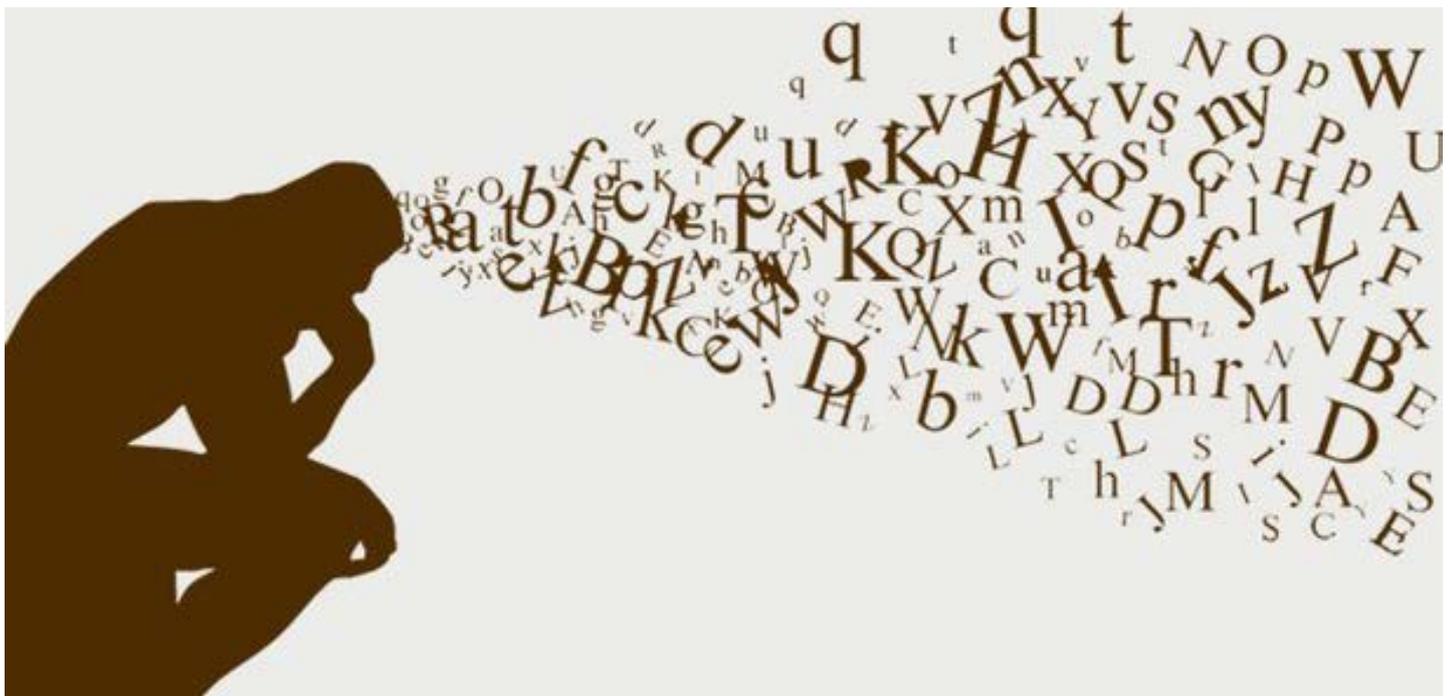
J'ai vécu en Afrique, de l'âge de 5 ans jusqu'à mes 17 ans, j'ai fait plusieurs pays d'Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée...) et ça a vraiment construit la représentation que je me fais du monde. Quand je suis rentré en France, j'étais complètement décalé avec mes

autres camarades, j'ai eu beaucoup de mal à m'adapter, mais j'y suis parvenu parce que j'avais aussi cette faculté à m'adapter. Donc ça a vraiment marqué toute ma vie.

Et plus récemment, je suis partie en Australie, un mois, et j'ai passé une semaine dans le Bush, à dormir à la belle étoile dans cette nature sauvage et inconnue. Ça a été pour moi une grande expérience, une expérience de retour à la nature. Passer de la ville au Bush a été un vrai choc culturel, même existentiel. Tu te retrouves entouré de la nuit, de l'inconnu, des bêtes sauvages, tu perds tes repères. Ce que j'aime dans les voyages, c'est la perte de repères parce que c'est ça qui t'ouvre l'esprit.

AURIEZ-VOUS UN MESSAGE À FAIRE PASSER À NOS LECTEURS ?

Si j'avais un message, ça serait de laisser tomber la tablette et de se remettre à la lecture de vrais livres. Rentrer, se plonger dans une histoire, aller jusqu'au bout, être capable de passer beaucoup de temps à faire une chose, à approfondir les choses. Le problème du numérique est qu'on est dans une espèce de frénésie de changements. Il faudrait retrouver la possibilité de passer un temps long sur une seule activité, je pense que c'est quelque chose que vous êtes en train de perdre et qui est primordiale. Trouver le temps de s'ennuyer aussi.



AUGUSTE DUBOIS ÉLÈVE AU COLLÈGE (1950 À 1956)

Né en 1937, orphelin de père et mère en 1955, les prêtres du Collège m'ont beaucoup épaulé. Abbé Delahaye, Abbés Aubin, Carré, Maubèche, les deux Abbés Moy, Abbé Quémeray, ainsi que les supérieurs, Isidore Gernigon et Gilles De La Ville Boinay.

L'Abbé Donne la « Terreur », mais sans doute et seulement, à mon avis, des élèves indisciplinés !! Je n'ai que de bons souvenirs, même du Préfet de Discipline qui, dans le contexte strict de l'après-guerre, m'autorisait à sortir seul quand je n'avais pas le moral.

Le Père Plateau a été mon directeur de conscience avec qui j'ai longtemps correspondu et dont je garde les lettres à l'entête de l'archidiocèse de Rennes .

Ainsi que les liens créés au Château Du Rouvre, pendant la guerre, avec les professeurs et élèves, me sont restés importants,

ce qui me permet de dire aujourd'hui, merci à vous tous, tous différents mais tous d'excellents prêtres et enseignants.

PS : Savez-vous ce qu'était la charge de « réglementaire » ?

C'étaient les élèves chargés de sonner le début et la fin des cours, un poste de haute confiance dont on m'a confié le rôle.

Ajoutons à la liste l'Abbé Pichot, économe qui sillonnait inlassablement les routes et les chemins de ferme pour trouver de la nourriture en ces temps difficiles 39/45.

Je me permets de me joindre à tous les anciens, anciennes pour souhaiter longue vie à mon cher Collège et merci.

Auguste Dubois
Cholet, Maine-et-Loire

SOUVENIRS DU COLLÈGE

J'ai passé sept années au collège, de 1964 à 1971. Entré en 6ème à l'âge de 9 ans, après avoir fréquenté l'école primaire Saint Jean, dans le quartier de Rocabey, je me souviens de cette première rentrée et de la cérémonie d'appel dans le hall, où toutes les classes étaient réunies attendant l'appel de Marcel avec sa voix de stentor égrenant les différents niveaux. Quelle nouveauté teintée d'inquiétude pour un tout jeune collégien qui n'avait jamais connu qu'une seule classe et un seul maître. Fier malgré tout de marcher sur les traces de mes deux grands frères qui étaient déjà des habitués de la cour des grands et des moyens, j'eus la chance de faire cette rentrée avec un autre de mes frères avec lequel j'avais suivi toute ma scolarité. Nous étions si proches qu'à chaque récré, nous nous retrouvions dans la cour des petits, près de l'entrée de la chapelle, si bien que l'on nous prenait pour des jumeaux. Judicieusement, et, je pense, à la demande de mes parents, nous avons été séparés en classe. J'eus le privilège, sans en tirer gloire, d'être affecté à Semper Fidelis, tandis que lui étudiait à Sine Macula. Un jour, en classe de 5ème, j'eus la désagréable surprise, et au grand étonne-

ment de mes parents, de recevoir un bulletin de colle à effectuer le jeudi suivant, comme c'était l'usage à l'époque. Quel crime pouvais-je donc avoir commis pour mériter ces heures de colle ? Je me présente donc le jeudi après-midi pour effectuer ma peine et recevoir mon pensum : une version grecque à rédiger dans les 2 heures ! Stupeur, indignation et incompréhension, car je n'étais qu'un tout petit latiniste débutant et n'avait jamais pratiqué de près ou de loin la langue d'Homère. Il y avait donc manifestement erreur sur la personne et le quiproquo (comme on dit en latin) fut vite dissipé. « Si ce n'est toi, c'est donc ton frère » nous enseigne le fabuliste et effectivement, la colle concernait mon frère qui, lui, était héliénisant. Je ne me souviens plus s'il dut assumer cette grave erreur judiciaire, mais j'ai beaucoup de plaisir à raconter cette anecdote à mes enfants et petits-enfants, comme quoi leur père et grand-père, dans toute sa scolarité n'a jamais été collé afin qu'ils se montrent à leur tour dignes de leur aïeul.

Jean-luc Pinçon

TÉMOIGNAGE DE GABRIELLE GARCIA PROMOTION 1969-1970

Au-dessus des salles de cours ...

Il y avait la grande salle d'examens. Après avoir monté les nombreuses marches qui menaient jusqu'à elle, nous attendions en silence et cédions le passage au surveillant qui nous ouvrait la porte.

Je m'installais au plus près d'une petite fenêtre d'où je pouvais apercevoir la mer. Feuilles de brouillon et copies disposées sur la table, je m'évadais « Vous êtes encore ailleurs ? » me chuchotait l'Abbé Aubin, professeur de français, qui passait dans les rangs. « A peine si vous avez écrit ». Les yeux rivés sur les vagues, je rêvais à l'Espagne de mon père.

Elle n'était pas celle de Monsieur José Maria Alemany, notre professeur d'espagnol qui jamais ne manquait l'occasion de louer la Grandeur de L'Espagne nationaliste et le régime de Franco, très souvent en me fixant dans les yeux; mais elle était L'Espagne républicaine vaincue militairement en 1939 par l'armée franquiste. J'étais une fille de réfugié. En cette fin décennie 1960, la dictature battait son plein: emprisonnement et exécutions, parfois au garrot ,était le sort réservé aux opposants .Depuis la salle d'examens, je regardais la mer et interrogeais le passé de mon père. Trente-cinq ans plus tard, je publiai mon premier livre mémoriel.*

Exposé en vitrine d'une librairie à Saint-Malo, il attira l'attention de mon ancien professeur d'espagnol qui l'acheta, le lut jusqu'à la dernière page et m'écrivit. C'est

là l'objet du film – documentaire «La lettre à Gabrielle».**

Dans cette lettre, monsieur Alemany m'ouvrait les bras dans un geste qui se voulait réconciliateur entre lui et moi.

Comment étais-je parvenue à éclairer son regard sur un passé dont la mémoire divisait et divise encore les Espagnols ? Peut-être en scrutant la mer depuis la salle d'examens, sur les hauteurs de la cité corsaire. Je commençais à écrire sur la plage. Au-dessus des salles de cours, il y avait aussi les appartements privés des prêtres-enseignants. Comme celui de L'abbé Hubert, professeur d'anglais qui nous invitait – mon amie Brigitte Debos et moi – à des goûters. «Do you want a cup of tea ?». Nous prenions notre thé en l'écoutant déclamer des vers d'Edgar Poe. A la sortie, nous quittions nos blouses bleues et descendions l'escalier en riant. Un jour, mon rire trop bruyant m'avait valu une réprimande de l'Abbé Tardivel qui nous attendait au tournant : «On n'est pas à Cancale ici ?». Pourquoi Cancale ? avais-je pensé.

Mon rire avait l'éclat d'une Espagne bientôt libérée, susceptible de se reconcilier, après lecture et reconnaissance des faits passés.

*La mémoire retrouvée des républicains espagnols, Paroles d'exilés en Ille et Vilaine Gabrielle Garcia, Isabelle Matas, Ed.Edilarge Ouest-France, 2005.

**Film documentaire, 56 ', de Alain Gallet, 2013 (Aligal Production, TV Rennes, Tébéo, Ty tél).



ÉVÉNEMENT 2022

BAC + 50

SYNTHÈSE & REMERCIEMENTS



La rareté de l'évènement est à la mesure de l'ancienneté de notre collège malouin. Le samedi 11 juin 2022, près de 200 anciens élèves des promotions 1971/1972 et 1972/1973 du Baccalauréat et leurs conjoints se sont retrouvés à l'Institution pour y célébrer le cinquantenaire de leur examen.

C'est grâce à la ténacité pendant plus d'un an et à la perspicacité d'une petite équipe d'ex-bacheliers de ces deux promotions, que les recherches ont été accomplies : 2500 courriers et appels téléphoniques, de multiples investigations à travers les réseaux sociaux à la recherche de 218 élèves qui ont été ainsi retrouvés...! Si la plupart résident non loin de Saint-Malo, d'autres se sont expatriés aux Etats-Unis, en Turquie, à Dubaï ou dans bien d'autres pays... Recherches menées avec l'aide de l'Association des Anciens de l'Institution AAISM, grâce à son efficace Présidente Catherine Etraves-Lehéran. D'anciens professeurs de ces années-là ont également été contactés mais en raison de leur âge, seulement une dizaine d'entre eux étaient présents à l'évènement.

Avec le soutien effectif de l'actuel chef d'établissement, M. Vivien Joby et de son équipe, nous avons été particulièrement

bien accueillis nous permettant ainsi de profiter tout au long de cette journée de notre ancien "Collège" et de ses nouveaux équipements du XXI^e siècle.

Cette journée a été émouvante, en particulier pour celles et ceux qui n'avaient pas revu leurs anciens camarades toutes ces années, ou qui avaient quitté la cité corsaire depuis un demi-siècle. Il arrive que des retrouvailles soient organisées au bout de 10 ans, ou 20 ans, mais 50 ans, c'était une première !

La journée festive du 11 juin a commencé par une messe célébrée par le père Paul Abert, lui même ancien élève. Un programme de pièces de théâtre et des animations dans le nouvel auditorium merveilleusement bien équipé, rappelait avec humour les meilleurs souvenirs de cette époque. Déjeuner et dîner conviviaux assurés par M. Poupineau, le chef-traiteur de l'établissement. Des déambulations accompagnées à la cornemuse par René Glemot ! Des visites guidées par M. Joby sur les traces de nos classes, de nos dortoirs ou de nos chambres de pensionnaires qui ont bien changé !

Enfin, une joyeuse soirée dansante très animée sur des musiques des années 1970 a terminé cette belle journée...

Le lendemain dimanche 12 juin, un pique-nique était organisé sur la plage de l'éventail pour clôturer le week-end.

Un site internet <https://ismbac50.blogspot.com> a été créé pour l'évènement, organisé sous l'égide de la direction de l'établissement et de l'association des anciens élèves (AAISM). D'autre part, une édition originale de 36 pages du journal "Le Réveil N°2" a été distribuée : "Le seul journal qui ne paraît que tous les 50 ans !" ...

Remerciements

Un grand merci à Vivien JOBY, chef d'établissement de l'Institution Saint-Malo Providence qui a accepté de nous recevoir aussi bien dans notre ancien Collège, à Isabelle BIGOT, et tout particulièrement à Laura FORT pour son aide efficace à la Communication et à la réalisation du journal "Le Réveil N°2" .

Jacques TERRIERE

TÉMOIGNAGES

LA "TRAQUE" IMPITOYABLE DES ANCIENS !

Voilà deux ans maintenant que j'ai été contactée par Yvon, à l'initiative du projet. J'ai tout de suite adhéré à celui-ci et c'est avec un grand plaisir que j'ai rejoint une petite équipe de 3 personnes. Nous avons les listes des anciens élèves, et moi j'ai commencé à travailler sur une liste qui avait été réalisée il y a 30 ans par le Père Aubin, pour les 20 ans de notre Bac !

Nous avons commencé nos recherches sur Internet : numéros de téléphone grâce aux annuaires en ligne, puis grâce aux avis de décès fournisseurs de nombreux renseignements ... Parfois je tombais par hasard sur une mutation ou une nomination ce qui donnait des pistes. Et puis, pour certains, des sites qui leur étaient dédiés, et puis les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn etc, etc...

Et là, le plaisir de tomber sur un ancien copain avec lequel on échange immédiatement des souvenirs de classe, de profs ou de sorties... Ou bien sur quelqu'un très surpris d'un appel inconnu ! Alors je me présente : " une ancienne du Collège, Bac 71/72 ou 72/73 " et c'est l'acquiescement immédiat et le sourire dans la voix.

Plus d'un an de recherches qui m'ont occupée pendant le confinement et ça tombait bien !

Puis le temps de l'organisation est venu : courriers, inscriptions, spectacles, repas... Le tout avec une équipe vraiment super qui s'est créée progressivement.

J'ose espérer que, tout comme moi, vous gardez un beau souvenir de ce week-end des "BAC+50" !

Isabelle VAN LANDEGHEM

UNE BELLE ANNÉE DE PRÉPARATION POUR UNE MAGNIFIQUE JOURNÉE !

Au sein de l'équipe des filles, après la recherche des anciens élèves qui a suscité un travail acharné, il était temps de nous rencontrer.

Habitant Saint-Malo, il m'est apparu naturel de proposer que les réunions de préparation se tiennent chez moi avec hébergement pour les plus éloignés. J'ai un excellent souvenir de cette première rencontre, je pouvais mettre des visages sur certains noms qui jusque là m'étaient inconnus. Des journées de travail extrêmement sympathiques, ponctuées par un joyeux repas, où nous découvriions le parcours de chacun d'entre nous.

Catherine Etraves - Le Héran, présidente de l'association des anciens « AAISM », toujours disponible, efficace et ouverte au dialogue, a été par sa bonne connaissance de l'institution le trait d'union entre nous et les responsables de l'établissement.

La partie traiteur m'ayant été attribuée pour les repas du midi et du soir, j'ai été particulièrement heureuse de rencontrer le chef-traiteur du collège M. Poupinneau et son équipe. Nous avons élaboré ainsi ensemble la partie restauration, les menus et les horaires.

Avec M. Poupinneau, rien n'est impossible ! Les réponses sont rapides, les solutions immédiates, sa disponibilité immense, ses prestations de grande qualité, nous nous comprenions parfaitement. Merci encore cher M. Poupinneau !

Soizic LOUCHEZ-FISSELIER

BONJOUR LES AMIS !

Coucou Gérard, bonjour Brigitte, et toi Annick, et toi François et toi... ! et toi ! On se reconnaît... ? Ou pas... ! Mais très vite les souvenirs reviennent et ce sont des rires, des explosions de joie... Ou pas... ! Une retenue avec certains, mais en quelques minutes, les conversations reprennent là où elles s'étaient arrêtées il y a 50 ans... ! Que d'émotions ! Je me sens rajeunir tout d'un coup... !

C'était pour moi une superbe journée, magnifique avec tant et tant de moments intenses... ! Merci à vous d'être venus : vous avez contribué à la réussite de cette belle journée.

Isabelle VAN LANDEGHEM

« TU ME RECONNAIS... MOI NON PLUS ! »

La joie des retrouvailles... Oui mais encore fallait-il se reconnaître. Je veux dire : reconnaître les autres et... être reconnu soi-même !

Moment fort, moment délicat aussi, que ces premières secondes de face à face où l'on se dévisage mutuellement en espérant autant être reconnu que reconnaître celui ou celle que l'on n'a pas vu(e) depuis cinquante ans. Un demi-siècle, on ne va pas se raconter d'histoires, ça vous laisse quand même des traces, sauf miracle (de la chirurgie !?). Quelques rides par ci, des cernes et ravines par là, des cheveux en moins ou d'une couleur différente de l'originale, parfois des kilos en trop (rarement en moins !)... Ces outrages du temps ont pu parfois – rarement, c'est vrai – retarder l'identification de l'ancien ou de l'ancienne en face de vous, et réciproquement. Et puis ces regards étonnants de diversité : quelques-un(e)s vous reconnaissent d'emblée en assurant gentiment « Tu n'as pas changé ! » alors que d'autres, trois minutes plus tard, vous envoient un délicat et sincère « Je ne t'aurais jamais reconnu ! » Gratifiant ou déstabilisant, le mieux étant sans doute de répondre au premier ou à la première « Toi non plus » et au second ou à la seconde « Moi non plus » en éclatant de rire, avant d'aller trinquer à ces retrouvailles chargées, dans tous les cas, de belles émotions. Au point de rêver d'organiser un « Bac + 60 » où l'on rejouera avec bonheur au petit jeu du « Tu me reconnais... moi non plus ! ».

Didier AUBIN

EMOTION

Tout ce qui n'est pas écrit est voué à l'oubli ... Alors aujourd'hui, j'écris, j'écris pour qu'on se souvienne de l'émotion ressentie en ce samedi 11 juin 2022. Comme cette émotion palpable, qui vous envahit lorsqu'on grimpe un vieil escalier et dont on sait à l'avance quelle marche va grincer... Oui, je savais, nous savions que l'émotion serait au rendez-vous et elle le fut.

Témoin, celle que j'ai éprouvée ce même jour en lisant le texte de bienvenue adressé à la cantonade et que je livre ci-après :

« Je pourrais vous dire cette bouffée de nostalgie qui me serre aujourd'hui le coeur, mais je ne vous le dirai pas... ! Je pourrais vous dire nos années de jeunesse comme si elles avaient la saveur des couloirs que vous allez emprunter, mais je ne vous le dirai pas... ! Je pourrais vous dire tout le capital de flatterie s'intéressant à votre parcours de vie, mais je ne vous le dirai pas... ! Mais alors, que vais-je bien pouvoir vous dire ? Traduire en un assemblage de mots, ce que je ressens et qui me trahirait le moins possible, sans crainte de représailles... ? Tout simplement, vous proposer ce délicat plaisir d'une parenthèse que nous allons ouvrir ensemble et être heureux pour un jour » ...

Jacqueline LOUVEL-Le FLOHIC

QUAND LA MUSIQUE ÉTAIT BONNE...

Pour conclure les 50 ans de nos retrouvailles, une soirée dansante sous la grande verrière du grand hall du « collège », s'imposait.

Musicalement, les années 1972-1973 ont été très productives. On ne compte plus les tubes de l'époque et les groupes mythiques qui animaient nos « boums ». Pour replonger nos anciens bacheliers dans l'ambiance des années 1970, il était donc impératif de n'oublier aucun des « hits » sur lesquels ils se sont tous trémoussés ou ont connu leurs premiers flirts. Après l'incontournable « Pop Corn », un instrumental qui leur a rappelé leurs années du bac, les ex-bacheliers-danseurs ont enchaîné rocks, slows et même une danse bretonne, sur un classique du barde Alan Stivell. Tout au long de la soirée, chacun est venu solliciter le disc-jockey pour qu'il diffuse le titre qui lui rappelait un souvenir de cette période. Vers minuit, les danseurs étaient plus clairsemés sur la piste, mais les plus accros continuaient de jerker ou de rocker, oubliant qu'ils n'avaient plus vingt ans...!

Hervé CIRET

CA N'A PAS DE PRIX

Je n'aurais jamais imaginé vivre le bonheur de retrouver tous mes amis si chers, après tant d'années passées !

Merci infiniment à celles et ceux (surtout celles !) qui ont permis de réaliser ce rêve tellement agréable. Si les cheveux avaient parfois disparu ou changé de couleur, les sourires étaient toujours aussi beaux à voir, les voix étaient toujours les mêmes, chaleureuses et rassurantes...Et des voix d'amis, ça n'a pas de prix !

De surcroît, je me suis bien amusé durant ces deux jours au Collège comme il y a 50 ans ! Que rêver de mieux pour le « frondeur » que j'étais ! Merci, encore merci 1000 fois pour ces journées aussi inattendues qu'inoubliables !

Thierry LAVAL

UN TRIBUNAL EN DÉLIRE !

De notre chroniqueur judiciaire, Frédéric Potdeverre, à Saint-Malo. Aujourd'hui, ce 11 juin 2022, je me retrouve dans l'enceinte de l'Institution, dans l'ancienne chapelle de l'Institution devenue un auditorium et transformée pour l'occasion en salle d'audience du Palais de Justice... Le public est venu nombreux, les visages montrent une légère surprise à l'arrivée de la Cour, juge et avocats dans leur tenue de prétoire.

Le Président, solennel dans sa robe rouge, annonce la tenue d'un procès exceptionnel, concernant une affaire vieille de 50 ans et jamais éclaircie. Il s'agit d'un délit, un vol en l'occurrence, celui de la corde qui permettait alors au Sous-Directeur d'actionner la cloche et donner ainsi le signal de début ou de fin des activités dans l'enceinte du Collège. L'enquête effectuée par le Commissaire Charolles, relatée dans le Réveil n°2, a mis en évidence la responsabilité des élèves pensionnaires de l'Institution, au cours d'une des dernières nuits avant la fin de cette année scolaire de 1972...!

L'avocat général, dans un réquisitoire implacable, remet en lumière le contexte de ces années 70 : "Le fatal relâchement de la discipline et des mœurs, les mauvaises in-

L'INVITÉ SURPRISE !

Avant le grand jour, nous avons bien entendu évoqué le risque de contamination, mais nous avons décidé de laisser chacun libre de son choix, protégé ou pas.

Nous nous disions que certains garderaient un peu de distance ou porteraient un masque, mais le bonheur de ces retrouvailles était tel qu'il n'en a rien été ! Les embrassades allaient bon train et chacun y allait de sa bise ou de son étreinte...

Que c'était bon de se serrer dans les bras après tant d'années !

Quelques jours plus tard, plusieurs membres de notre groupe présentaient des symptômes et des tests nous en apportaient confirmation ! Nous avons donc envoyé un mail général pour alerter du danger lié au COVID en pensant particulièrement à ceux d'entre nous qui étaient « à risque »...

La réponse a été unanime : « Peu importe ! L'immense bonheur de cette journée valait bien un petit virus ! Aucun regret ! Même pas peur... ! »

Heureusement, aucun contaminé ne l'a été gravement :

« Corsaire un jour, corsaire toujours ! »

Elisabeth SENEZE-CHARRIOT

fluences des médias, sans omettre la perturbation apportée au sein des institutions par la mixité. Cette promiscuité nouvelle qui rendait les garçons plus turbulents et les filles moins sérieuses ! "...

Chacun peut deviner à travers ses propos sa nostalgie des temps anciens, où le respect de la discipline était la première exigence au sein de l'Institution, et où les sanctions corporelles contribuaient à forger les caractères en citant même Chateaubriand : "Macte animo, genrose puer" qui s'exprima ainsi après avoir reçu les coups de fêrule de son professeur de latin, que l'on peut traduire ainsi : "Courage enfant de bonne race!".

Le premier témoin appelé à la barre par l'avocat général, évoque d'un ton chargé de poésie et d'émotion, le chant de la cloche, dont « la voix pimpante appelait les élèves à quitter la chaleur de leur lit pour rejoindre la chapelle avant l'heure de l'étude »... L'avocat général vient alors souligner combien la cloche était le marqueur essentiel de la vie de l'Institution,

et combien cette atteinte criminelle n'avait pour but que de semer la discorde et le désordre.

La chienlit ! pour reprendre son vocabulaire. Il termine son réquisitoire en demandant le plus grande fermeté contre les auteurs du forfait.

Piqué au vif, et très en verve, l'avocat de la défense a surpris l'auditoire. Il soulève tout d'abord la question des relations privilégiées nouées entre les membres du jury, présents dans la salle et les membres du tribunal. Il en déduit une probable collusion, pouvant relever d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC). Poursuivant sa diatribe, visant à déstabiliser l'accusation, il évoque le massacre des hermines qui ornent le col de fourrure de la robe rouge du Président et de l'avocat général. Ces éléments de décorum n'étant pas du meilleur goût en cette période qui se veut protectrice de la faune et de l'environnement.

Après cet incident de séance, il fait appel à son premier témoin, lequel relate comment en 1956, Marcel Donne, alors sous-directeur chargé de la discipline au Collège, fut scandalisé par un évènement similaire, la corde de la cloche "ayant été coupée nuitamment par quelques sacrifiants du dor-

toir des grands !"... Notre avocat cherche à démontrer que le crime invoqué par le procureur n'était, au final, qu'un rituel de fin d'année, permettant aux anciens de conserver une espèce de trophée, marquant la fin d'une partie importante de leur vie d'ado, rituel répété chaque année, et peut-être même toléré par la hiérarchie de l'établissement.

Par ces arguments, il justifie sa demande de relaxe.

Le Président du Tribunal propose alors à l'ensemble des personnes ayant assisté à ce procès de se prononcer par un vote à main levée et l'auditoire se transforme en jury populaire. Le décompte est rapide, les arguments de la défense ont porté, la relaxe est prononcée. D'aucuns m'ont affirmé avoir vu dans l'assistance quelques mines réjouies, peut-être satisfaites d'une sentence qui soulageait leur conscience, allez savoir...?

La justice est parfois (très) lente à être rendue, a déclaré l'un des avocats, et citant Pierre Dac : « C'est parce que les magistrats hésitent toujours entre la rendre ou la garder pour eux ! ».

Guy TREMORIN

DES "JE ME SOUVIENS" DONT ON SE SOUVIENDRA !

Le projet né de nos échanges-retrouvailles, il y a plus d'un an, relevait d'un pari un peu fou. Il s'agissait de présenter le 11 juin un spectacle théâtral restituant l'atmosphère de l'année 1972, sur le principe des célèbres "Je me souviens" de Georges Perec. Un pari audacieux, oui, car les acteurs de cette entreprise, dispersés dans l'Hexagone, ne pouvaient se réunir que deux fois avant LA représentation !

Au bout du compte, cela a efficacement fonctionné. Après une série de fructueux contacts par mail ou SMS, les textes écrits par chacune et chacun étaient prêts. Et le mercredi 2 mars, dans le magnifique auditorium du Collège, nous avons pu mettre notre petite mais précieuse création collective à l'épreuve d'une répétition in situ.

La capacité de notre compagnie éphémère à s'approprier le lieu et la parole s'est imposée comme une évidence. Une autre répétition

le 8 juin, à trois jours de l'échéance, nous a, toutes et tous, fortifié(e)s. Il nous restait alors à affronter l'ultime étape, assurément la plus importante, l'intense rencontre souhaitée avec le partenaire essentiel, le public.

Et là, survint la plus belle surprise : le contact avec une assistance au diapason de notre proposition, dont on a senti l'extraordinaire ressac d'adhésion lors de la réception des personnages, des images et des moments que chacune et chacun d'entre nous avait retenus.

Ce murmure d'accueil en forme de vague au début de chaque proposition a constitué pour nous un merveilleux stimulant. La communion avec tous dans le voisinage du plafond de l'ancienne chapelle fut totale ! Public, merci à toi pour tous tes mercis ! Et merci à toutes et tous !

Pierrick BRAULT.

LE RÉVEIL N°2

Il y a un peu plus de 50 ans, en février 1972, quelques élèves du Collège se mobilisaient pour écrire le contenu d'un journal interne, sans prétention, mais avec l'objectif de créer un lien entre les élèves de toutes les classes. Un peu comme un réseau social avant la lettre... Ce journal avait un nom, "Le Réveil" !

C'était un nom provisoire, car le journal avait pour vocation de remobiliser les esprits endormis. Ces élèves que l'on trouvait alors un peu trop apathiques.

Quand j'ai retrouvé un exemplaire de ce petit journal dans mes cartons, effet du temps ou grande mansuétude pour le travail réalisé à l'époque, j'ai trouvé que le résultat n'était pas si mal.

Parce que nous avons si peu de choses, témoignages écrits, photos ou autres documents, pour évoquer ce qu'était notre vie au débit des années 70, dans l'enceinte du Collège (appellation d'époque).

Alors, pour les 50 ans, on a pensé que l'occasion était toute trouvée de donner un successeur au premier numéro du Réveil. Une équipe de rédaction a été constituée, avec comme noyau, les contributeurs du numéro un.

Un objectif a été défini : revisiter ce passé qui fait que nous avons tous et toutes quelque chose de fort en commun.

Un impératif pour les rédacteurs et rédactrices : retrouver si possible le ton du numéro un et essayer de ne pas trop se prendre au sérieux. Pour autant, nous n'avons pas écarté des articles à qui on pourrait trouver un ton plus nostalgique, ou même rédigés sur un mode grave.

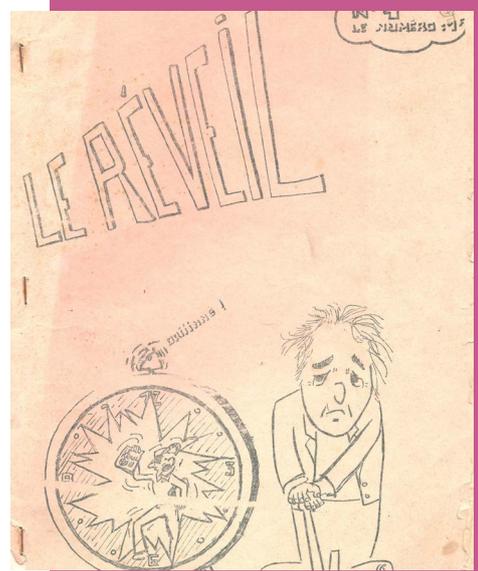
Comme dans une véritable équipe de rédaction, des tonnes de bonne volonté, beaucoup de débats sur le contenu et la place de chaque article, un calendrier très large, mais des articles rédigés parfois à la dernière minute, juste au moment du bouclage.

Au total, 36 pages, avec des évocations très malouines, de l'humour, des souvenirs plus ou moins tristes, des jeux, et une bande dessinée. Et tout ça, avec beaucoup d'illustrations, pour en rendre la lecture plus agréable, et de la couleur.

Et comme la direction de l'Institution, et son service Communication en particulier nous a proposé son appui technique pour la mise en forme et l'impression, nous avons essayé de faire quelque chose de bien, à la hauteur des attentes, du moins nous l'espérons...

Ne reculant devant aucun effort pour vous faire plaisir, il a été décidé qu'à la différence du numéro un, vendu 1 franc en 1972, le numéro deux serait offert gracieusement à tous les participants de la journée du 11 juin (bac + 50).

Pour prolonger l'évènement et le plaisir des retrouvailles, un blog a été mis en place, avec pour objectif est de constituer un lien vivant et dynamique.



1972-2022
le journal qui ne paraît
que tous les 50 ans

numéro
spécial du
11 juin 2022
gratuit



Le Réveil sonne
toujours deux
fois...



Les impressions d'un terrien embarqué au Collège, l'esprit malouin



Au nom de l'équipe de rédaction,
Guy TREMORIN

L'adresse du blog : <https://smbac50.blogspot.com>

LES PHOTOS



UN APERÇU DES PARTICIPANTS



A DANS 10 ANS POUR LE BAC + 60 !

NOS PEINES



M.Georges Moreau, époux de Fabienne Boulanger-Moreau, ancienne élève de ISM 1973-1976 et membre du conseil d'administration, décédé le 19 mars 2022.

M.Francis Chartrain – Ancien élève ISM de 1943 à 1948
Décédé le 02/07/2022.

Dr Louis Habert, père des abbés Paul et Yves Habert – Anciens élèves de l'ISM
Décédé 01/09/2022

Mme Martine Vercel née Lefort – Ancienne élève de l'ISM 1970-1973
Décédée le 22/11/2022

M. Jacques Le Clainche – Ancien élève de l'ISM 1965-1972

Abbé Gérard Simon – Ancien élève de l'ISM 1946-1952
Décédé le 9 novembre 2021

Anne Lecroart-Monnier – Ancienne élève de 1967 à 1970
Fille de M.Lecroart, ancien professeur d'anglais

Pensées pour nos défunts



LE VIEUX COLLEGE

Aimons-le de toutes nos forces,
Soyons-lui fidèles toujours,
Sans abandon et sans divorces,
Il a tant droit à nos amours !

Après nos pères et nos mères,
Quelquefois même y suppléant,
C'est lui qui fit des âmes fières,
De nos âmes frêles d'enfants ;

Nous lui devons la Foi robuste,
Dont s'éclaire notre chemin,
L'Espoir entêté qui s'incruste,
Et nous soutient jusqu'à la fin ;

Et surtout, ô cher Vieux Collège,
Nous te devons la Charité,
Ce feu divin qui nous protège
Et nous aide à vivre en beauté ;

Bien sûr, humains comme les autres,
Comme eux nous avons nos défauts,
Et leurs faiblesses sont les nôtres,
Nous portons chacun nos fardeaux ;

Mais nous gardons au fond de l'âme,
Je ne sais quoi d'inviolé,
Qui nous vient de toi, de ta flamme,
Dont notre ciel reste étoilé !

Tu nous défends contre nous-mêmes,
Dans la lutte où l'âme est en jeux ;
Nous sentons bien que tu nous aimes,
D'un amour fort et selon Dieu.

C'est le granit de tes murailles,
C'est l'infini de l'Océan,
Qui nous arma pour les batailles,
Et les fureurs de l'ouragan ;

C'est la science de tes maitres,
Qui nous fit de fiers citoyens,
C'est la sainteté de tes prêtres,
Qui fit de nous de bons Chrétiens.

Dieu soit béni du privilège,
Dont nous nous réclamons bien haut,
D'être sortis du « Vieux Collège »,
Du Collège de Saint-Malo !

H. COLAS



RÉPÉTITIONS DU BAC + 50

